


5.00 crédits

15.0 h + 15.0 h

Q1

Enseignants	Lefer Marie-Aude ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Aperçu du métier de traducteur-riche indépendant-e dans ses différentes dimensions : démarches administratives, tarification, réseautage, déontologie et éthique.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser les médias sociaux de manière responsable à des fins professionnelles (24 – Personnel et interpersonnel)#; • surveiller les nouvelles demandes sociétales et de l'industrie des langues, les nouvelles exigences du marché et les profils d'emploi émergents, et en tenir compte (27 – Prestation de services)#; • aborder les clients existants et trouver de nouveaux clients en utilisant des stratégies de prospection et de marketing et en employant des techniques de communication écrites et orales appropriées (28 – Prestation de services)#; • comprendre et appliquer les normes en vigueur pour la fourniture de services linguistiques (32 – Prestation de services)#; • évaluer et travailler de manière critique dans le respect des principes éthiques (tels que la confidentialité, la concurrence loyale et l'impartialité) définis dans les codes de déontologie et les guides de bonnes pratiques (34 – Prestation de services)#; • se mettre en réseau avec d'autres traducteurs et prestataires de services linguistiques, y compris par l'intermédiaire d'associations professionnelles, d'événements et de médias sociaux, afin d'améliorer la visibilité professionnelle individuelle et collective (35 – Prestation de services). <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de#:</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les étapes nécessaires pour s'établir en tant que traducteur-riche indépendant-e#; • concevoir des outils de communication professionnelle (CV, portfolio, site web, profils en ligne) adaptés au secteur de la traduction#; • utiliser efficacement les réseaux sociaux et professionnels pour développer sa clientèle#; • négocier des contrats et fixer ses tarifs de manière professionnelle et éthique#; • analyser et interpréter les codes déontologiques, règlements d'ordre intérieur et autres dispositions internes du cadre professionnel dans lequel il/elle se situe#; • appliquer les principes de la déontologie du/de la traducteur-riche indépendant-e#; • reconnaître les enjeux éthiques actuels, notamment en lien avec la traduction automatique, et proposer des réponses adaptées.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Évaluation continue certificative du travail de l'étudiant.e au cours du quadrimestre : recension de textes, comparaison de codes, analyse de cas.</p> <p>Session d'août/septembre : travail à remettre.</p> <p>Les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours sont des travaux personnels qui refléteront les compétences et la qualité de la réflexion déontologique de l'étudiant.e. L'utilisation des intelligences artificielles à des fins rédactionnelles est interdite, mais la question de leur utilisation sera examinée sous l'angle déontologique. Les sources utilisées seront mentionnées de manière adéquate. Toute irrégularité, comme la rédaction du travail par des tiers, le plagiat, etc. sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</p>
Méthodes d'enseignement	Présentiel obligatoire.
Contenu	Cette UE proposera aux étudiant.e.s une analyse contrastive de différents codes déontologiques en vigueur dans les principaux pays de la Francophonie et du monde sur le marché desquels la traduction représente un volume d'affaires important (notamment la Belgique, la France, la Suisse et le Canada). Elle approchera également les règlements d'ordre intérieur de l'une ou l'autre grande agence de traduction.

	Elle offrira enfin l'occasion aux participant.e.s de se positionner face à des situations potentiellement problématiques en matière de déontologie (intégrité, probité, fidélité, secret professionnel, législation, donateurs d'ouvrage, traducteurs, propriété intellectuelle, droits d'auteurs, etc.)
Ressources en ligne	Code de déontologie de la CBTI : https://www.cbti-bkvt.org/fr/publications/code-of-conduct Code de déontologie de la SFT : https://www.sft.fr/code-de-deontologie-des-traducteurs-et-interpretes.html Code de déontologie du CGRA : https://www.cgra.be/sites/default/files/brochures/2011-02-11_brochure_deontologie-interpretation_fr_2.pdf Code de déontologie des interprètes des NU : https://www.irmct.org/sites/default/files/documents/171102-mict-20-code-de-d%C3%A9ontologie-des-interpr%C3%A8tes-et-des-raducteurs.pdf
Bibliographie	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	5		
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		